

**République Française****Ville de Draguignan****N° 2022-076**

<b>Membres</b>		
<b>Membres afférents au Conseil Municipal</b>	<b>Membres en exercice</b>	<b>Votants</b>
39	39	39

**ACQUISITION D'UNE MAISON DE VILLE CADASTRÉE SECTION AB N° 1222 SISE  
2 MONTÉE DE LA ROQUE À DRAGUIGNAN****Mairie de Draguignan****EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Draguignan****Séance du 28 juin 2022**

L'An deux mille vingt et un, le 28 juin à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

**PRÉSENTS :**

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOUIS, HUGUES BONNET, ALAIN HAINAUT, STÉPHAN CÉRET JACQUET, LISA CHAUVIN, BERNARD BONNABEL, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, CAMILLE DIQUELOU, FRANCK GRIGOLO, MATHIEU WERTH

**PROCURATIONS :**

SOPHIE DUFOUR à JEAN-PIERRE SOUZA, SYLVIE FRANCIN à CHRISTINE PRÉMOSELLI DANIELLE ADOUX COPIN à FRANÇOISE MAURICE, ANNE-MARIE COLOMBANI à OLIVIER GORDE, LAURELINE AUBOURG BASTIANI à RICHARD TYLINSKI, RENÉ DIES à JEAN-DANIEL SANTONI, JEAN-BERNARD MIGLIOLI à CHRISTINE VILLELONGUE, PHILIPPE SCHRECK à FRANCK GRIGOLO

**ABSENTS :****Secrétaire de Séance :****CAMILLE DIQUELOU****Publié le : / 4 JUIL. 2022**

**RAPPORTEUR : CHRISTINE PRÉMOSELLI**

Vu l'article L. 2241-1 du Code général des collectivités territoriales relatif à la gestion des biens et aux opérations immobilières ;

Vu l'article L. 1111-1 du Code général de la propriété des personnes publiques relatif aux acquisitions amiables ;

Vu l'article L. 1212-1 du Code général de la propriété des personnes publiques relatif à la passation des actes ;

Monsieur et Madame d'Arbois de Jubainville sont propriétaires d'une maison de ville cadastrée section AB n° 1222 située 2 Montée de la Roque à Draguignan.

Dans le cadre d'une opération de restauration immobilière « Roque Bauvezer » dans le centre ancien, l'acquisition de ce bien indispensable à sa réalisation, laquelle est subventionnée par l'ANAH à hauteur de 70 % du déficit opérationnel de 842 683 € TTC.

Au vu du résultat des diagnostics et du montant des travaux de confortement nécessaires au maintien de la maison des époux d'Arbois de Jubainville, ces derniers ont exprimé leur souhait de vendre leur bien à la Commune.

Par un courrier daté du 8 avril 2022 adressé à Monsieur le Maire, Monsieur et Madame d'Arbois de Jubainville ont proposé la cession de leur propriété au prix de 195 000 €.

À la suite de cette proposition, des négociations ont été entamées avec les propriétaires sur la base de l'estimation obligatoire réalisée par les services des Domaines, le seuil des 180 000 € HT étant dépassé.

Le 18 mai 2022, les propriétaires ont accepté la proposition de la Commune au prix de l'estimation du Service des Domaines soit 182 000 € hors frais de notaire sous réserve d'approbation du conseil Municipal.

Le plan dudit bien est joint en annexe de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

**À L'UNANIMITÉ**

- approuve l'acquisition amiable de la maison cadastrée section AB n° 1222 située 2 Montée de la Roque à Draguignan appartenant à Monsieur et Madame d'Arbois de Jubainville au prix net vendeur de 182 000 € hors frais de notaire ;
- autorise Monsieur le Maire représentant la commune de Draguignan, légalement habilité en vertu des dispositions de l'article L. 1311-13 du Code général des collectivités territoriales, à signer l'acte notarié d'acquisition ainsi que tous les actes afférents à cette opération.

Fait à Draguignan, le 28 juin 2022

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller Régional

